

Projet de réaménagement de la route 132 et de reconstruction du pont Arthur-Bergeron à Grand-Métis et à Sainte-Flavie

Dossier : 6211-06-133

Compte rendu de la période d'information et de consultation du dossier par le public du 9 avril au 25 mai 2015

La période d'information et de consultation du dossier par le public concernant le *Projet de réaménagement de la route 132 et de reconstruction du pont Arthur-Bergeron à Grand-Métis et à Sainte-Flavie* par le ministère des Transports a pris fin le 25 mai dernier. Conformément au mandat qui lui a été confié le 26 mars 2015 et en vertu des articles 11 et 12 du *Règlement sur l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement*, le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) a mis à la disposition du public pendant 45 jours, soit du 9 avril au 25 mai 2015, le dossier complet de la demande de certificat d'autorisation relative au projet.

Le projet

Justification et description

Le ministère des Transports vise à construire un nouveau pont et à réaménager un tronçon d'environ 2 km de la route 132, à Sainte-Flavie et à Grand-Métis. Plus précisément, le projet a pour but de remplacer le pont Arthur-Bergeron arrivé à la fin de sa vie utile de même qu'à corriger plusieurs éléments de géométrie de la route actuelle, dont la largeur de son emprise, sa pente et certains rayons de courbure afin d'améliorer la sécurité des usagers en augmentant la distance de visibilité à certains endroits.

À cet effet, le promoteur propose notamment de réaménager l'intersection de la route 132 avec le chemin Perreault en fixant l'angle de croisement à 90 degrés, augmentant ainsi la visibilité dans ce secteur accidentogène. Le promoteur propose également de construire un nouveau pont à 60 m en amont du pont existant, ce qui permettrait de conserver l'infrastructure actuelle dont l'indice patrimonial est élevé. Une fois restauré par le ministère des Transports, le pont actuel serait rétrocédé à la MRC qui recevrait du même coup un montant forfaitaire lui permettant d'en effectuer l'entretien à des fins récréotouristiques.

Le coût total du projet serait de 17,5 M\$ (en dollars de 2012), dont 1,8 M\$ pour la restauration du pont actuel et 5,5 M\$ pour la construction du nouveau pont.

(Extrait du communiqué émis le 9 avril 2015)

Les préoccupations soulevées

Les préoccupations recueillies pendant la période d'information et de consultation du dossier par le public proviennent d'informations colligées lors de la séance d'information, à partir de conversations téléphoniques ainsi que des registres déposés dans les centres de consultation. Ces préoccupations sont les suivantes :

Le pont Arthur-Bergeron

- Le scénario de démolition du pont Arthur-Bergeron ;
- la comparaison entre le coût de démolition du pont et le coût associé à son maintien ;
- les critères d'évaluation utilisés pour déterminer le coût de démolition du pont ;
- le coût d'entretien du pont par la MRC s'il est conservé et l'avenir du pont si la MRC n'en prend pas la responsabilité ;
- les travaux d'entretien à exécuter sur le pont avant la construction du nouveau pont ;
- la durée de vie du pont s'il est restauré ;
- l'utilisation du pont à des fins récréotouristiques ;
- l'intégration du pont dans un parc régional ;

- l'avis du ministère de la Culture et des Communications à propos du caractère patrimonial du pont et de sa conservation.

Le nouveau pont

- La possibilité de donner un nom au nouveau pont ;
- la possibilité que le nom du pont soit celui d'une femme de la région qui s'est illustrée par ses actions ;
- la durée de vie du nouveau pont ;
- le choix d'une structure rectiligne sans arche pour le nouveau pont et le caractère définitif de ce choix ;
- le concept retenu pour le nouveau pont en regard de l'atténuation du bruit et de la luminosité ;
- les risques de glissement de terrain sur le site du nouveau pont ;
- le calendrier d'expropriation des terrains nécessaires pour la construction du nouveau pont.

La route 132

- Les améliorations à la circulation à l'intersection du chemin Perreault et de la route 132 ;
- le raccordement du chemin Perreault avec la route 132 et le nombre de voies ;
- l'importance du projet pour la sécurité des usagers de la route ;
- l'amélioration de la sécurité des employés et des visiteurs des Jardins de Métis qui empruntent la route 132 ;
- les approches sur la route 132 qui seront abandonnées près du pont Arthur-Bergeron.

La conduite d'eau et les fils électriques

- Le coût de la relocalisation, vers le nouveau pont, de la conduite d'eau installée sous le pont Arthur-Bergeron en cas de démolition ;
- l'entité responsable d'assumer les frais de relocalisation de la conduite d'eau (ministère des Transports ou municipalité de Sainte-Flavie) ;
- le coût d'enfouissement des fils électriques ;
- la suggestion d'insérer les lignes électriques dans la structure du nouveau pont pour diminuer leur impact visuel.

Les activités d'information et de communication

Les centres de consultation

Tous les documents sur le projet ont été déposés dans les centres de documentation du BAPE à Québec et à Montréal ainsi que dans les centres de consultation suivants :

Centres	Adresses
Bibliothèque Olivar-Asselin <i>Accès Internet gratuit</i>	505, route de la Mer à Sainte-Flavie
Bureau de la municipalité	775, route Flavie-Drapeau à Sainte-Flavie

Le site Web

Tous les documents reçus en version électronique, dont l'étude d'impact et son résumé, ont été déposés sur le site Web du BAPE.

La parution des avis publics par le promoteur

Dates	Quotidiens	Hebdos régionaux
8 avril 2015	La Presse	
8 avril 2015	Le Journal de Québec	
8 avril 2015	Le Soleil	
8 avril 2015		L'Avantage
22 avril 2015		L'Information Mont-Joli

Les communiqués de presse diffusés par le BAPE

Dates et événements	Nombre d'envois		Diffusion dans Internet
	Médias	Groupes, municipalités ou citoyens	
9 avril 2015 Début de la période d'information et de consultation du dossier par le public et annonce de la séance d'information	Médias écrits et électroniques du Bas-Saint-Laurent	198	Site Web et compte Twitter du BAPE 421 abonnés
11 mai 2015 Rappel de la séance d'information	Médias écrits et électroniques du Bas-Saint-Laurent	Ne s'applique pas	Compte Twitter du BAPE 442 abonnés

La séance d'information

Date	11 mai 2015
Lieu	Centre municipal Léon-Gauvreault 775, route Flavie-Drapeau à Sainte-Flavie
BAPE : Animation	Karine Lavoie, conseillère en communication
Accueil et prise de notes	Luc Nolet, conseiller en communication
Promoteur	M. Victor Bérubé, chef du Service des projets, études et structure, MTQ M. Gabriel Laviolette, directeur territorial, MTQ M. Jean Hardy, chargé de projet, Stantec
Assistance	35 personnes
Durée	2 heures

Les relations de presse

Deux médias étaient représentés à la séance d'information : *Radio-Canada* radio et l'hebdomadaire *L'Information de Mont-Joli*.

La revue de presse

À la suite du communiqué émis le 9 avril 2015, les médias régionaux ont annoncé la tenue de la période d'information et de consultation du dossier par le public. Le lendemain de la séance d'information, *Radio-Canada* télé et radio ont fait mention à quelques reprises du déroulement de la soirée d'information.

Les communautés autochtones

À la lecture de la documentation concernant le projet, il est apparu qu'aucune communauté autochtone n'était concernée par les activités du projet. Une discussion avec le chargé de projet au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques a permis d'en arriver à la même conclusion.

Karine Lavoie

Québec, le 27 mai 2015

Karine Lavoie, conseillère en communication, chargée du dossier

En collaboration avec Luc Nolet, conseiller en communication